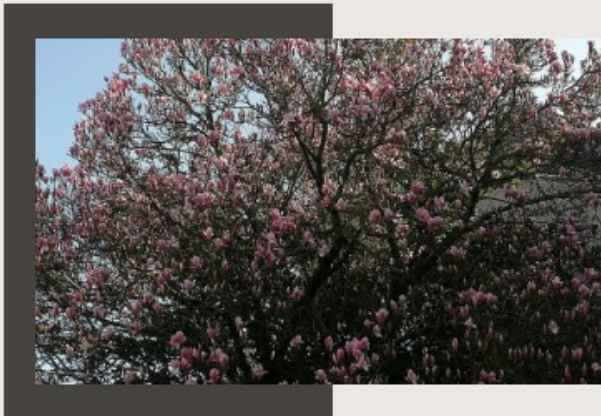




COLLÈGE
DENFERT
ROCHEREAU

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Création d'un



au collège

Rédigé par :
Katia Renaud
Référente EDD
Collège Denfert Rochereau
Saint Maixent l'Ecole
e3ddenfertrochereau@gmail.com



E3D confirmé



I. Les textes institutionnels

Le **29 Janvier 2015**, Mme Najat Vallaud-Belkacem Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publie dans le Journal officiel une annexe encourageant la création de « coins nature » dans les établissements scolaires.

B.O.

Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2015

Annexe 5

Encourager la création de « coins nature »

Les « coins nature » sont des espaces dédiés à la nature, à l'intérieur de l'espace d'une école, d'un collège ou d'un lycée général, technologique et professionnel, sous la forme d'espèces végétales et animales (jardin pédagogique, mare pédagogique, hôtel à insectes, nichoirs à oiseaux, etc.). Un petit espace suffit.

Pourquoi des « coins nature » dans les écoles et les établissements scolaires ?

- Parce que les coins nature permettent de renouer le lien direct entre les élèves et la nature, tout en constituant un support pédagogique permanent d'apprentissage aussi bien des connaissances que de la responsabilité et du respect pour les différentes espèces vivantes.
- Les « coins nature », en répondant au « besoin de nature » de nombreux enfants ont un effet apaisant, tout en servant de support à de nombreuses actions scolaires et périscolaires.
- Les coins nature ont par ailleurs l'avantage de permettre un **travail collectif** au sein de la communauté éducative, avec les acteurs territoriaux de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ainsi qu'avec les collectivités locales et territoriales. Leur multiplicité et leur diversité permet de faire émerger une « culture de la nature » commune aux écoles et aux acteurs territoriaux.
- Ces initiatives méritent d'autant plus d'être généralisées qu'elles ont déjà fait leurs preuves dans de nombreuses académies.

En **septembre 2015**, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé [Agenda 2030](#). C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. L'Agenda 2030 a fusionné l'agenda du développement et celui des Sommets de la Terre. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. À cet égard, tous les pays sont « en voie de développement durable ». Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le 5 avril 2020, à l'invitation de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les 60 élus du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) ont débattu des enjeux climatiques et environnementaux avec Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Sont alors publiées 8 mesures :

8 MESURES POUR L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



1. FAIRE de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité (potagers, ruches, nichoirs, compost, etc).



2. IDENTIFIER un binôme d'éco-délégués au collège et au lycée. Objectif : 20 000 éco-délégués en 2020.



3. CONSACRER une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable.



4. INTÉGRER les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.

5. ENGAGER les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable. Objectif : 10 000 écoles et établissements labellisés en 2022



Tout savoir sur la démarche de labellisation E3D : <https://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>



6. ÉTUDIER le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l'école et du collège.



7. INTÉGRER les enjeux du développement durable dans TOUS les diplômes des voies technologique et professionnelle.



8. CRÉER un prix EDD 2030* pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l'année scolaire 2019-2020.

* 17 objectifs de développement durable sont inscrits à l'agenda 2030 adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

II. La démarche

1. Objectifs



Le Coin Nature est une démarche citoyenne dans laquelle les élèves deviennent acteurs de leur engagement citoyen. Il permet notamment de :

- Valoriser des compétences de savoir faire et de savoir être non discriminantes, de développer le partage et la transmission,
- Développer l'éco-citoyenneté à travers une approche participative et empirique de gestion d'un bien commun,
- Reconnecter les élèves à la nature et favoriser la connaissance et la préservation des espaces naturels via l'embellissement de leur environnement quotidien,
- Faire émerger des synergies territoriales entre usagers, communauté éducative et acteurs de la gestion locale et de la protection de l'environnement.

La création de cet espace partagé s'inscrit aussi pleinement dans les dimensions pédagogiques et civiques de l'enseignement scolaire car il utilise la démarche de projet qui permet d'aborder la transmission de connaissances et de compétences par la conjugaison de l'expérience et de la théorie.

Et il ne faut pas oublier la synergie nécessaire entre établissements scolaires, commune et des acteurs accompagnateurs impliqués

2. A qui s'adresse le projet ?

Le projet s'adresse à tous les élèves du collège, encadrés par un ou plusieurs adultes du collège :

- certains cours seront directement liés à l'activité de jardinage ou d'observation du Coin Nature, de création de mobilier ou d'accessoires.
- des professeurs proposeront des exercices en lien avec le Coin Nature ou l'évoquant, tout en respectant le programme de leur matière. Comme la création d'un potager pour l'Ulis, en mathématiques le calcul d'aire et de volumes, ou encore la création d'une station météo en technologie.
- un atelier de jardinage aura lieu le mardi de 15h à 17h, il peut s'en ouvrir plusieurs
- des ateliers de sensibilisation ou de bricolage seront proposés régulièrement

3. Quels en sont les référents ?

Les référents apportent une aide institutionnelle, scientifique, technique ou environnementale. Ils accompagnent les personnels et les élèves dans la mise en œuvre de leur projet et font le lien avec la Direction, les différents acteurs du projet et les partenaires locaux. Le collège compte plusieurs référents :

- Mme Renaud, référente EDD (porteuse du projet)
- Mme Augris, PLC SVT (porteuse du projet)
- Mme Marchandier, adjointe-gestionnaire (appui financier et logistique ; agents territoriaux)
- M. Ernault, CPE (participation de la Vie scolaire)
- Mme Chardavoine, Principale adjointe (lien avec les partenaires extérieurs)

III. La création du Coin Nature

1. Diagnostic du terrain

Le projet a germé il y a longtemps mais a été longuement retardé par la construction du restaurant scolaire et la réfection de la cour Boutinard. Il existait une friche en haut du plateau, inaccessible aux élèves et non entretenue qui a disparu avec les travaux.

Les plans choisis par le Département n'ont pas intégré de démarche environnementale pour des raisons budgétaires et ont fortement accentué l'anthropisation. Les abords du restaurant ont été bétonnés et la cour bitumée. Reste un rectangle de terre en pente dans un angle muré, qui longe l'accès au restaurant scolaire. A cela s'ajoute la création d'une barrière en bois pour réguler le passage des élèves et éviter le piétinement dans la terre.

Il est prévu que de la terre végétale remplace le remblai actuel début novembre 2020 et que l'espace soit engazonné. Une bande de géotextile planté de couvre-sols doit recouvrir la pente à côté de l'escalier. Dernier détail, et pas des moindres, le lieu n'a pas d'accès direct à l'eau. Le premier point d'eau est un robinet loin en contrebas, fermé depuis l'atelier des agents et l'on ne peut guère prévoir d'y mettre un tuyau d'arrosage du fait qu'il traverse le passage de la cour Boutinard à la cage d'escalier.

Ce Coin Nature est par conséquent un réel défi qui devra s'adapter à un ensoleillement, à une surchauffe estivale due aux murs de béton qui l'entourent, à l'absence de point d'eau et à l'absence d'arrosage estival. Des réserves et un système de récupération des eaux de pluie sont strictement nécessaires pour la pérennisation des plantations mêmes vivaces et peu gourmandes. Il faudra aussi trouver un espace pour stocker le matériel.

2. Un projet pédagogique

Le Coin Nature doit être un projet collectif et fédérateur si l'on veut en pérenniser l'utilisation et le bon fonctionnement. Un jardin sans jardinier devient une friche. Si cela est intéressant d'un point de vue naturel, une friche n'est guère appréciable à l'œil humain qui l'associera à un désert culturel.

Il faut donc que vive l'idée du Coin Nature dans l'esprit des collégiens afin qu'ils le respectent et veuillent le faire vivre. Et cela suppose l'implication d'un maximum d'adultes dans le projet et l'évocation du Coin Nature dans les cours comme objet d'exercices divers et de difficultés différentes.

Ce qui peut n'être qu'un exercice en cours peut aussi devenir un vrai projet comme la construction d'une station météo voire l'installation d'une vraie station, qui serait réutilisée en sciences et en mathématiques avec des relevés et l'étude de ces relevés.

De même, la rédaction du carnet du jardin doit aider à comprendre sa croissance et son évolution. Ce qui est un exercice de rédaction deviendra un exercice de réflexion.

Cela ne peut se faire que si les acteurs sont nombreux et qu'ils choisissent personnellement comment ils souhaitent s'investir. Une fiche d'idées partagée en ligne permet à qui veut de s'inscrire et de choisir ce qu'il a envie de partager dans le projet. Ce partage permettra la création d'une mallette d'exercice réutilisables les années suivantes. Un espace dans l'ENT permettra l'enregistrement des documents partagés et leur libre utilisation.

Du côté des élèves, la rédaction du carnet du jardin permettra le suivi des travaux en cours et la valorisation des actions entreprises. A l'ère numérique, un blog peut être envisagé, alimenté par les productions des élèves.

3. Les acteurs au sein du collège

Le projet doit être piloté par un petit groupe d'élèves et d'adultes volontaires, et par le référent du projet pour l'année. Parmi ces élèves, des éco-délégués, des volontaires des club DD et Ça pousse Denfert et/ou des membres de la Maison des Collégiens. Les adultes ayant un projet dans le Coin Nature seront eux aussi associés .

Comme le Coin Nature sera utilisé par plusieurs classes et ateliers, il faut pouvoir échanger, discuter, débattre, prendre les décisions, dessiner un plan, établir la liste des choses à faire et définir l'emplacement de chaque élément. Ce conseil va donner un cadre à ces échanges : il s'agit d'un lieu de prise de décision participative où tous les projets pourront être exposés, budgétisés et gérés.

Cette organisation permet d'expérimenter la démocratie et la gestion collective d'un bien commun. La constitution et la formalisation de ce conseil est l'une des premières étapes de la création du Coin Nature puisque c'est lui qui déterminera les zones à partager, les actions à y mener et veillera au respect des lieux.

Les décisions prises lors des réunions du conseil seront transmises à l'ensemble des élèves du collège via le bulletin d'information interne et les éco-délégués.

4. Établir le lien avec des partenaires extérieurs

Le projet a besoin de partenaires extérieurs qui le soutiennent et l'aident à se développer. La liaison avec l'extérieur et les porteurs de projets institutionnels peuvent apporter un soutien matériel, financier et pédagogique.

Parmi ces acteurs, nous pensons solliciter :

- La mairie et le service des espaces vert. On peut imaginer une visite des ateliers, la visite d'agents municipaux au Coin Nature qui donneraient des conseils ou expliqueraient l'utilisation des outils.
- La Communauté de Communes peut aussi intervenir positivement car elle est en charge de la gestion des déchets et de leur valorisation et de l'eau. Nous pouvons envisager demander au SMC un don pour le paillage et peut-être pour récupérer des outils.
- La bibliothèque Aqua-Libris qui dispose d'une grainothèque et de livres sur le sujet et qui a déjà été sollicitée par la Communauté de Communes pourrait accueillir des travaux d'élèves lors d'une exposition. Nous pourrions envisager des actions communes.
- Le Département car nous avons absolument besoin d'eau c'est-à-dire de l'installation d'un robinet depuis le restaurant scolaire et d'un système de récupération des eaux de pluie.
- Les voisins aussi : Nous avons deux voisins fins jardiniers qui seraient peut-être contents de voir le résultat des travaux qui leur a valu tant de nuisances sonores et qui accepteraient de partager plus que les murs mitoyens.

Et nous solliciterons aussi des associations (Deux-Sèvres Environnement, le CAUE) et des entreprises locales pour le don de paillis, d'outils de plantes,

IV Les Premiers pas

1. Définir des actions concrètes et réalisables

Si nous voulons un projet pérenne, il faut prévoir une multitude d'activités courtes, certaines réutilisables d'une année sur l'autre et des ateliers qui puissent être encadrés par plusieurs personnes. Il ne faut pas non plus surcharger les acteurs du projet par un travail supplémentaire qui leur prenne trop de temps.

Les projets plus complets et déployés sur l'année seront encadrés par l'enseignant d'une ou plusieurs classe et seront intégrés, comme la création d'un potager ou de mobilier.

2. Des ateliers de bricolage

Il faut aussi imaginer des jours pluvieux, froids où le coin nature sera inaccessible. Il faut donc pouvoir investir une salle et avoir une banque de fiches de travail ou du matériel de bricolage pour faire

- un pluviomètre
- des ollas
- des fiches d'identité pour les plantes
- des étiquettes d'identification
- un épouvantail
- une girouette
- des bombes à graines
- ... qui serviront ensuite au Coin Nature.

V Evaluation

Il sera nécessaire d'évaluer le projet en fin d'année et en début d'année N+1.

Les indicateurs sont diverses et ne sont pas nécessairement liés à la réussite esthétique du Coin Nature. Il faut se rappeler que le jardin ne sera pas arrosé de l'été. Il y aura sûrement de mauvaises surprises en septembre et les élèves pourraient se décourager.

En juin, une première phase diagnostique pourra se faire à partir des éléments suivants :

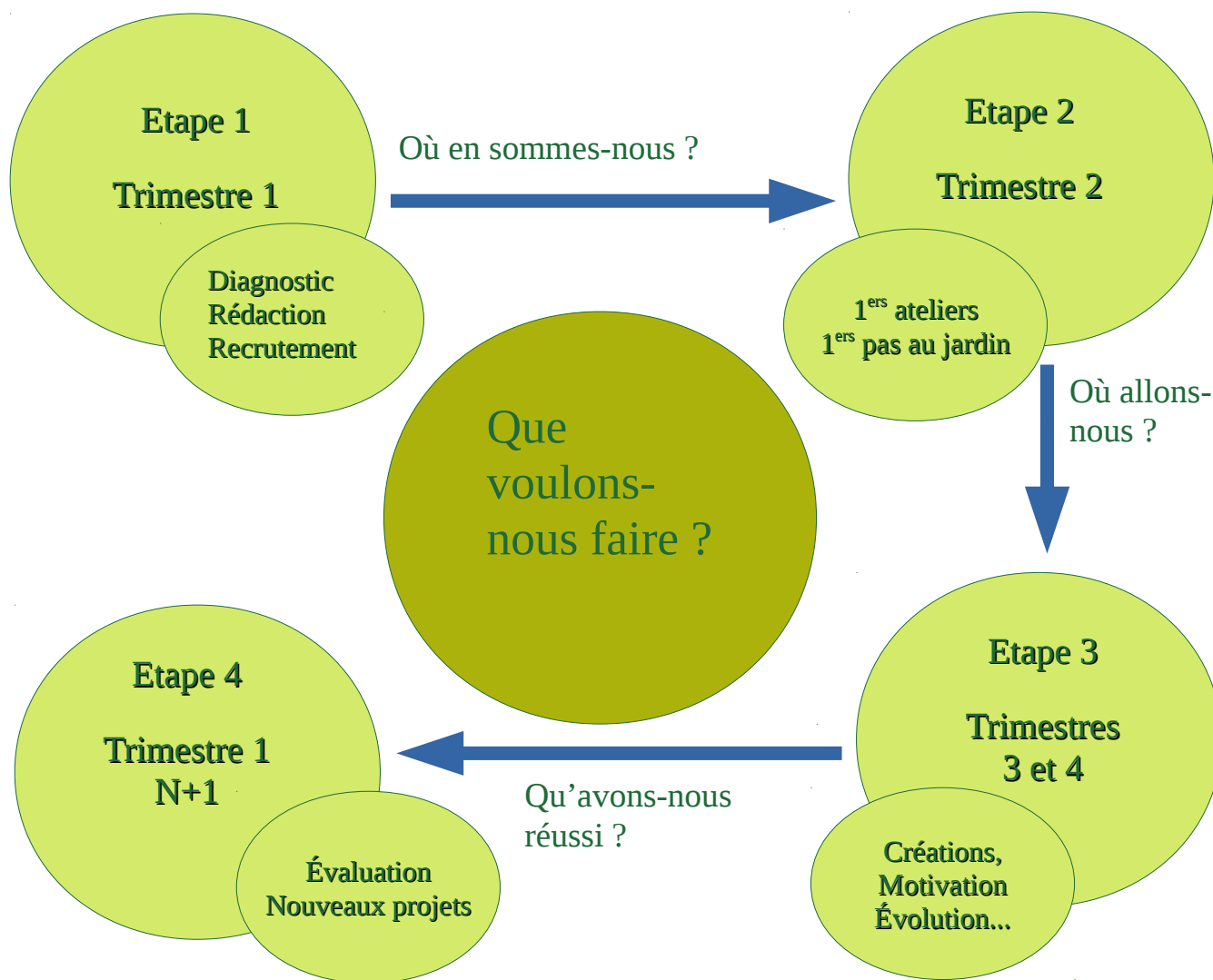
- le nombre d'élèves ayant participé au Coin Nature
- le nombre d'adultes et les statuts des personnels impliqués
- le nombre d'ateliers mis en place
- les productions d'élèves : nombre, diversité et qualité
- les événements et la communication liés au Coin Nature
- le respect de l'espace par les élèves

Et, en septembre, nous pourrons observer :

- le nombre d'élèves demandeurs
- le nombre d'élèves se présentant comme éco-délégués ou au club DD
- la résistance des plantations à l'été
- la reconduction de certains exercices, ateliers
- les idées émergentes....

La plupart des actions n'ont de sens que lorsque le suivi se fait sur plusieurs années. De vrais projets se dégageront en multipliant les actions sur plusieurs années. Par exemple, l'entretien de l'espace évoluera avec la croissance des plantes, de nouveaux élèves pourront intégrer le projet et s'en emparer, un professeur pourra décider d'utiliser le Coin Nature pour créer un nouveau projet...

Le suivi et les indicateurs évolueront eux aussi...



Il ne reste qu'à tenter l'expérience, suivre le chemin des idées qui ne manqueront pas de nous surprendre et évaluer si le projet a abouti lorsque les grandes chaleurs de l'été se seront emparées de notre petit re-coin de fond de cour...

V. ANNEXES

Planning annuel envisageable

Septembre

- Recrutement des jardiniers
- Observation du terrain : orientation, ensoleillement, type de terre, taille et pente.
- Relevé des observations

Octobre

- Dessiner le jardin : quelles plantes, quel rendu, quelle utilité, quels besoins ? Créer un jardin varié et demandant peu d'eau
- Calendrier de plantation
- Appel au dons de boutures, bulbes, plants, paillage
- Création de fiches en fonction des plantes : caractéristiques, besoins, dates d'implantation et de floraison
- Observation du terrain : orientation, ensoleillement, type de terre
- Relevé des observations

Novembre-Décembre

- Préparation du terrain, paillage, bouturage
- Organisation des espaces du jardin et des passe-pieds
- Prévoir de créer un bassin artificiel ?
- Création de réservoirs d'eau, implantation
- Relevé des observations de pluviométrie et d'ensoleillement

Janvier -Février

- Dessin du jardin : imaginer le jardin au fil des saisons
- Création de fiches en fonction des plantes : caractéristiques, besoins, dates d'implantation et de floraison
- Création d'étiquettes informatives
- Relevé des observations de pluviométrie et d'ensoleillement

Mars-Avril

- Plantation, entretien et arrosage
- Pose des étiquettes
- Création de fiches en fonction des plantes : caractéristiques, besoins, dates d'implantation et de floraison
- Relevé des observations de pluviométrie et d'ensoleillement
- Observation de la croissance des plantes et des insectes présents

Mai-Juin

- Plantation, entretien et arrosage
- Pose des étiquettes
- Création de fiches en fonction des plantes : caractéristiques, besoins, dates d'implantation et de floraison
- Relevé des observations de pluviométrie et d'ensoleillement
- Observation de la croissance des plantes et des insectes présents

Juillet-Août : arrosage ?

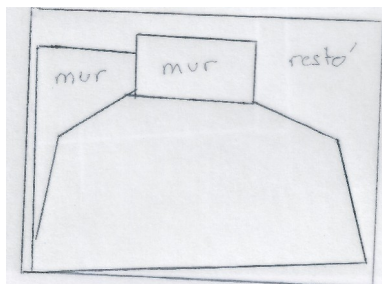
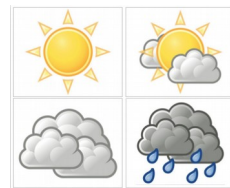
COIN NATURE

Exemple de fiche d'activité

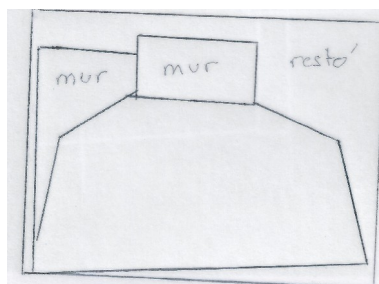
Je mesure l'exposition au soleil :

Date :

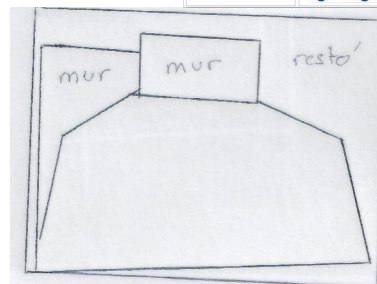
Temps :



à 10h



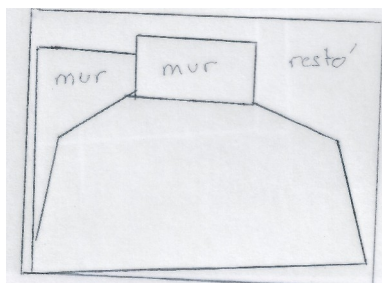
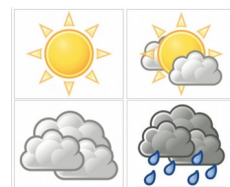
à midi



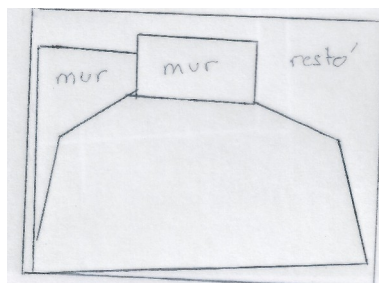
à 16h

Date :

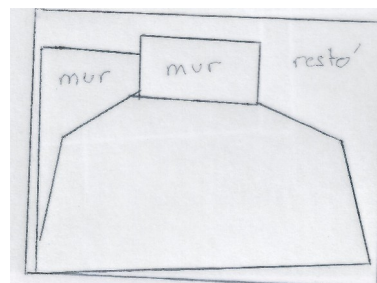
Temps :



à 10h



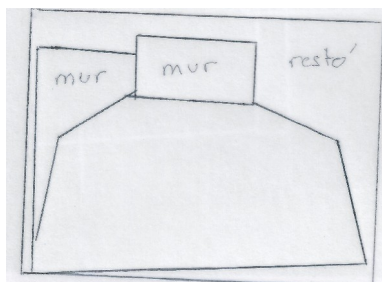
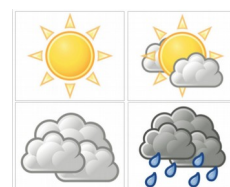
à midi



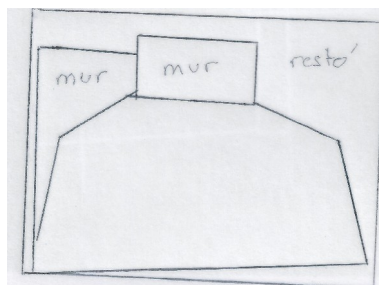
à 16h

Date :

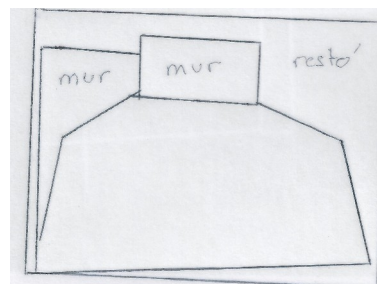
Temps :



à 10h



à midi



à 16h



Titre :

Date :

Coordonnateur.rice.s de l'action :

Classe(s) Concernée(s) :

Nombre d'élèves concernés :

Partenaires :

Description de l'action

Conditions de mise en place :

Les objectifs essentiels :

Le(s) domaine(s) du socle travaillé(s) :

Les articulations avec une autre action sur le Coin Nature:

Indicateurs d'évaluation :

Matériel utilisé :

Production des élèves (merci de prendre des photos) :

Résumé de l'action par les élèves (travail écrit ou vidéo) :